



**Résidence**  
**Les BALCONS du LAC**  
**78280 GUYANCOURT**

**Note à l'Attention des Résidents**

## **Barbecues**

Mesdames, Messieurs,

Nous venons vers vous en notre qualité de syndic.

Nous vous informons que l'utilisation des barbecues n'est pas conseillée, car ils créent des nuisances au voisinage par pénétration des fumées dans les appartements, fenêtres fermées, du fait du fonctionnement de la VMC.

Nous vous remercions de privilégier l'utilisation de barbecues électriques.

Comptant sur votre compréhension,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

**LE SYNDIC**

Guyancourt, le 24-06-2009